

## Rythme latin, rythme français

La notion de *syllabe prétonique*, appliquée au latin et récurrente dans les ouvrages sur la phonétique historique du français [3, 7, 8, 12], est vraisemblablement dénuée de signification. On sait déjà qu'une syllabe précédant immédiatement l'accent *mais initiale de mot* ne saurait être comprise, en dépit de sa position, comme une « prétonique ». Nous ajouterons ici que si nombre de syllabes dites « prétoniques » se sont amuïes en français ce n'est certainement pas parce qu'elles précédaient immédiatement la syllabe accentuée.

Cette bizarrerie « prétonique » vient du fait que la référence unique est l'accent de mot (la syllabe *tonique*). Les syllabes entourant la tonique seront donc définies *par rapport* à cet accent (à l'exception, bien sûr, des syllabes initiales et finales). Autrement dit, la seule manière d'analyser une syllabe non initiale et précédant immédiatement la tonique est de la décrire comme une *prétonique*. Pour peu que l'on s'intéresse, non plus au seul accent de mot, mais à l'organisation rythmique du mot latin (aux « règles même de la rythmique accentuelle latine » [5]), il devient possible de se référer à l'ensemble des relations hiérarchiques impliquant les syllabes et d'autoriser ainsi les syllabes à regarder à droite et à gauche.

Il est bien connu que l'accentuation latine est pour l'essentiel identique à celle de l'arabe de Damas [6] : dans les polysyllabes l'accent porte sur l'antépénultième si la pénultième est « légère » (ouverte et à voyelle brève, dorénavant notée **L**) ; si la pénultième est « lourde » (fermée ou à voyelle longue, dorénavant notée **H**) cette dernière est accentuée ; les monosyllabes non clitiques sont normalement accentués.

Nous retiendrons ici une analyse par *principes et paramètres* semblable à celle proposée pour l'arabe de Damas dans [1] : il est fait usage de *pieds* binaires dominants (ou « fort ») à gauche (de type [+−]) et de *pieds* unaires (de type [+]) ; seuls les *pieds* binaires [L L] et [H L] peuvent être construits ; la dernière syllabe du mot est toujours *interprétée* comme **H** ; l'accent de mot porte, pour les polysyllabes, sur l'avant-dernier *ped* (et sur sa partie « forte » pour les *pieds* binaires). Nous aurons ainsi :

$$\begin{array}{ccccccc} [[\text{ha}] & [\text{bé}] & [\text{re}]] & vs & [[\text{dí} & \text{ce}] & [\text{re}]] \\ + & + & + & & + & - & + \end{array}$$

Pour tout paroxyton de quatre syllabes *et dont la syllabe antépénultième est de type L*, un *ped* binaire sera construit :

$$\begin{array}{cccccccc} [[\text{iu} & \text{di}] & [\text{cá}] & [\text{re}]] & vs & [[\text{gu}] & [\text{ber}] & [\text{ná}] & [\text{re}]] \\ + & - & + & + & & + & + & + & + \end{array}$$

La représentation ci-dessus de *iudicare* met en évidence le fait que, si la syllabe antépénultième est en position forte (et donc susceptible d'être amuïe), ce n'est pas parce qu'elle précède l'accent (parce qu'elle est « prétonique »), mais parce qu'elle est *en position faible dans un pied binaire* (comme l'est, dans *dicere*, la syllabe posttonique non finale). Autrement dit, sa « faiblesse » dépend de la syllabe adjacente à gauche (précédente). On notera également que la syllabe initiale, si elle n'est pas tonique, sera toujours de type [+] (pied unaire ou partie forte d'un pied binaire) et sa conservation régulière n'a nul besoin d'être rapportée à la présence d'un hypothétique accent secondaire [5].

Le noyau d'une syllabe de type [-] dans un pied binaire est dans une position particulièrement faible. Dans certaines langues, cette « faiblesse » exclut toute instanciation lexicale du noyau. C'est bien évidemment le cas en français (mais pas en italien), qui a vu disparaître toutes les voyelles en position [-] (certaines voyelles très sonores, *i.e.* certains [a], n'ont été que « réduits » à schwa).

Si on compare la structure rythmique du latin et celle du français, il est une opposition simple et évidente : là où, en latin, on trouvait un pied binaire [+−], le français fait état, soit de la seule partie [+] (interprétable comme un pied unaire), soit d'un pied binaire dans lequel le noyau en position [-] est instancié à schwa. On aura reconnu l'analyse rythmique proposée dans [11] et qui suppose que les seuls pieds binaires pouvant être construits en français sont des pieds dont le noyau en position faible est instancié à [ə] (ou non instancié, si on admet l'équivalence ([ə] ≡ ∅) [4]).

L'amuïssement des posttoniques et des finales a logiquement conduit à une accentuation finale (sur le dernier pied). Le passage d'une accentuation « de mot » à une accentuation « de groupe » a certainement été progressive, avec une coexistence (au moins pendant les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) des deux organisations prosodiques [9]. Nous retiendrons une analyse déclarative [2] faisant usage d'un trait *mot*|DOM dont la valeur (ici *accent*) est partagée au sein du *domaine* considéré (représenté comme  $\delta\_accent$ ). Si pour la période latine (et très probablement au-delà) on avait donc ( $\delta\_accent \equiv \omega$ ), le domaine accentuel est aujourd'hui étendu au groupe *prosodique* [10], soit une extension de type ( $\delta\_accent \equiv \Phi$ ).

## Références

- [1] Jean-Pierre Angoujard. *Metrical Structure of Arabic*. Foris, Dordrecht, 1990.
- [2] Steven Bird. *Computational Phonology. A constraint-based approach*. Cambridge University Press, Cambridge, 1995.
- [3] Edouard Bourciez. *Précis de Phonétique Française*. Klincksieck, Paris, 1958.
- [4] Monik Charette. *Conditions on Phonological Government*. Cambridge University Press, 1991.
- [5] Jacqueline Dangel. *Histoire de la Langue Latine*. PUF, « Que sais-je ? », Paris, 1995.
- [6] Morris Halle and Jean-Roger Vergnaud. *An Essay on Stress*. M.I.T. Press, Cambridge, Massachusetts, 1987.
- [7] Geneviève Joly. *Précis de Phonétique Historique du Français*. A. Colin, Paris, 1995.
- [8] François de La Chaussée. *Initiation à la Phonétique Historique de l'ancien Français*. Klincksieck, Paris, 1989.
- [9] Christiane Marchello-Nizia. *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. A. Colin, Paris, 1995.
- [10] M. Nespors and I. Vogel. *Prosodic Phonology*. Foris, Dordrecht, 1986.
- [11] Elizabeth Selkirk. The French foot : on the statute of “mute” *e*. *Studies in French Linguistics*, I-2 :79–141, 1978.
- [12] Gaston Zink. *Phonétique Historique du Français*. PUF, Paris, 1986.